



Communauté de communes Armagnac Adour
 1 lotissement du Bourdalat -32400 RISCLE
Conseil communautaire du 6 juillet 2026
N° 2026/083

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 29 juin 2026

Secrétaire de séance :
 Nicole DUCLOS

Date d'affichage : 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	35
Nombre de pouvoirs :	9
Nombre de Votants :	44
Nombre de voix POUR :	43
Nombre de voix CONTRE :	0
Abstentions	1

Présents : Mesdames et Messieurs, Persoons, Callac, Chanut, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Labrousche, Pasian, Malmoustier, Ducournau, Fauqué, Bourragne, Justrabo-Hoigne, Geny, Saint-orens, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Coomans, Zago, Tachon, Pailhas, Poitreau, Biau, Minot, Faure, Labenne, Buffalan, Renaudin, Le Nevez, Menvielle, Langlade, Berdoulet.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Cuyala-Provence, Barnadas, Lartigolle, Dufau Philippe, Sarran remplacé par Saint-Orens, Lajus, Lux ,Palangue-Maraleigne, Plouvier-kunz, Périssé, Lamarque.

Pouvoirs : de M.Cuyala-Provence à M. Michel Chanut, de M. Barnadas à Mme Callac, de M. Philippe Dufau à M.Persoons, de M.Lajus à Mme Descoubet, de Mme Lux à Mme Valérie Dufau, de Mme Palangue-Maraleigne à M.Tachon, de M. Plouvier-Kunz à M. Faure, de M.Périssé à M. Labenne, de M. Lamarque à M. Langlade.

Objet : Renouvellement de la convention pour « Accueil Jeunes » et le Centre de loisirs Associé aux Collèges « CLAC » avec l'Association Pierre et Terre.

Le président informe l'assemblée qu'il faut renouveler la convention entre l'Association Pierre et Terre et la CCAA pour l'année 2026.

La gestion de cette action leur a été confiée depuis le 1^{er} mai 2017. Les objectifs du projet éducatif sont axés sur la notion de découverte, avec par exemple un séjour montagne et un séjour surf ainsi que des sorties et des activités sur le territoire.

Lors de l'année 2025 le Secteur Jeunes a reçu 38 jeunes qui ont participé aux activités, 76% d'entre eux habitent sur le territoire.

En 2025, on note une légère évolution de la fréquentation, présence d'un animateur sur toute l'année complète. De plus, plus d'activités et de sorties.

L'espace jeunes est aussi un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes.

L'accueil du CLAC est organisé à l'intérieur des collèges (Riscle, Aignan et LPA), des activités de courte durée sont proposées sur la base du jeu. C'est également un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

En 2025, la fréquentation est en augmentation (collège de Riscle 61 jeunes, collège d'Aignan 24 jeunes et le LPA 52 jeunes sont venus au moins une fois aux animations).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité (43 voix pour, 1 absence et 0 voix contre) :

- d'accepter les articles de la convention en précisant les modalités de cet accueil dans les locaux appartenant à la Communauté de Communes et d'autoriser Monsieur le Président à signer le dit document.

Acte rendu exécutoire par son envoi
en sous-préfecture le 13 juillet 2026
et sa publication le 13 juillet 2026

Le Président,
Stéphane PERSOONS

